

Au coeur de l'engagement lycéen : La Fédération des maisons des lycéens

"Les Maisons des lycéens sont des étapes importantes dans la formation des jeunes. Ils y acquièrent des compétences". Kalilou Sylla peut en témoigner. Ce tout jeune lycéen a su convaincre des organisations respectables de l'éducation nationale (la Ligue de l'enseignement, l'Esper, l'Occe etc.) de l'aider à monter la Fédération des maisons des lycéens (FMDL). Les MDL sont-elle appelées à devenir les fers de lance de la démocratie lycéenne ?

La Maison des lycéens (MDL), c'est la même chose que le Conseil de la vie lycéenne ?



C'est très différent. Le CVL est une instance de l'Education nationale, avec des compétences précises présentées dans une circulaire de l'Education nationale. C'est un organe administratif où les adultes, proviseur en tête, sont bien présents. La MDL c'est autre chose. C'est une association totalement gérée par les lycéens. Le proviseur ou d'autres adultes n'en font pas partie. Elle est au service des projets des seuls lycéens.

Alors peut-on dire des MDL qu'elles sont les matrices du syndicalisme lycéen ?

Non je crois qu'il ne faut pas mélanger les types d'engagement lycéen. Il y a des lycéens qui ont un engagement politique. D'autres ont un engagement syndical. C'est mon cas j'ai été élu UNL au

Conseil supérieur de l'éducation. J'ai porté les revendications lycéennes dans les instances de l'Education nationale. L'engagement dans les MDL c'est un engagement associatif. Les MDL ne vont pas mettre les lycéens dans la rue. Elles aident les jeunes à monter leur projet, à prendre des responsabilités.

Les MDL peuvent être une étape dans la formation des jeunes ?

Je crois que c'est une étape indispensable. Dans une MDL les jeunes n'apprennent pas ce qu'est la citoyenneté. Ils l'appliquent. Ils exercent des responsabilités citoyennes. Ils prennent des initiatives. Ils apprennent à gérer un budget. Ils découvrent ce que c'est que le travail collectif.

C'est particulièrement important dans certains lycées ?

Le rôle des MDL est nettement plus important là où il y a le plus de problèmes. L'existence d'une MDL agit positivement sur le climat d'un établissement. Ses membres acquièrent des compétences qui permettent de développer les contacts avec les adultes.

De quoi vivent les MDL ?

Des cotisations de leurs membres et des subventions qu'elles peuvent recevoir. La région Ile de France par exemple donne de 2500 à 5000 euros par projet lycéen. Elle soutient aussi des projets plus importants (jusqu'à 70 000 euros) quand les lycéens sont capables de les porter devant l'administration régionale et leurs camarades. En Poitou Charentes, la région verse 5000 euros aux MDL.

A-t-on une idée du nombre de MDL et quels sont les freins à leur développement ?

On ne sait pas exactement combien il y a de MDL. En principe il ne devrait plus y avoir de foyer lycéen et chaque établissement devrait avoir sa MDL. La Fédération des MDL pousse à leur création. On sollicite et on assiste les lycéens en ce sens. Mais il y a des freins dans les établissements. Au niveau local, on rencontre des résistances chez certains chefs d'établissement.

Ils interprètent les textes dans un sens qui les arrangent. Par exemple ils imposent des adultes dans la gestion des MDL. D'autres refusent la création d'une MDL.

Le ministère fait assez pour les MDL ?

On peut toujours faire plus. Il y a toujours des gens à convaincre au ministère de l'utilité des MDL. Pour certains les jeunes sont incapables de bien faire et sont même dangereux. Il y a eu une forte impulsion avec l'Acte II de la vie lycéenne en 2013. Mais avec les remaniements ministériels ça s'est enlisé.

Vous avez créé la Fédération des MDL. Quel est son rôle ?

La Fédération (FMDL) met en réseau les MDL à travers une plateforme numérique et des Assises nationales. Les premières auront lieu les 2 et 3 novembre à Paris. On apporte une aide juridique et technique aux MDL. On soutient la création des MDL là où il n'y en a pas. On accompagne la transition d'un Foyer lycéen vers une MDL. Quant à moi, j'étais lycéen à Sevrans. Je viens d'avoir mon bac ES et je vais abandonner la présidence des MDL puisque je deviens étudiant. La FMDL a comme partenaire de grandes organisations éducatives comme la Ligue de l'enseignement, l'OCCE, l'Aroeven, l'Esper etc. Mais elle doit être dans les mains des lycéens.

Propos recueillis par François Jarraud

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2015/09/23092015Article635785892720220105.aspx>